



CAUTION BANCAIRE ENTREPRISE

Par **ame33**, le **29/12/2010** à **11:48**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier de demande de sauvegarde pour mon entreprise, nous avons 2 autocars en crédit bail, et je suis caution à 50 %. J'aimerais savoir si mes contrats de cautionnement sont correct si par chance il n'y aurait pas une faille. J'ai très peur de perdre ma maison mon seul bien. A qui puis-je m'adresser.

Merci